

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 8

Votants : 8

Absents : 7

Exclus :

SEANCE DU 3 septembre deux mil vingt-six

Date de convocation : 7 août 2026

Date d'affichage : 7 août 2026

L'an deux mil vingt-six, le 3 septembre à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit de la loi, à la Mairie, sous la présidence de **M. Fabien THOMAZET, Maire**.

**OBJET : Subvention au centre
Medico scolaire de Meximieux**

Présents : Mrs BEAUDET Philippe, CHOMEL Lionel, COLOMBARI Thomas, LOTAIRE Cédric, THOMAZET Fabien, Mmes BERGER Karine, BRICAUD Maryline, DAMIANS Magali,

Absents Excusés : Mrs BERNARD Xavier, LENFANT Christophe, THIEVON Yves, Mmes BERTHET Jiovanna, MARTIN Delphine, RAYNAL Annick, THOMAS Christelle,

Secrétaire de séance : Karine BERGER

N° 2026-39

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier émanant du centre médico scolaire qui sollicite une subvention pour couvrir leurs frais de fonctionnement (administratif, matériel diagnostic médical, support d'intervention...) pour l'année scolaire 2025/2026. Ce service a pour vocation d'intervenir sur le secteur de Meximieux notamment sur la commune de Rignieux-le-Franc.

Il précise que le médecin scolaire et/ou l'infirmière scolaire interviennent dans les écoles pour des consultations, de la prévention, de l'information (ou conseils), et de l'éducation à la santé auprès des enfants scolarisés de la grande section de maternelle au CM2.

Le coût demandé s'élève à 1,40 € par élève des classes concernées, soit pour l'année scolaire 2025/2026 un montant de 169 € (121 élèves x 1.40 € arrondi à 169,00 €).

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** de verser une subvention d'un montant de 169,00 € au Centre Médico Scolaire de Meximieux
- **AUTORISE** le maire à signer toutes les pièces relatives à ces subventions.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme

Le Maire

Fabien THOMAZET